

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Mai

NOUVELLES POLITIQUES

Le Sénat et la Haute Cour

Il est inexact que le Sénat aille siéger comme Haute Cour à Versailles, tandis qu'il siégerait au Luxembourg comme Assemblée législative.

Désordres électoraux à Narbonne

Des désordres ont eu lieu hier à Narbonne à la suite des élections municipales, dans lesquelles les socialistes ont obtenu l'avantage.

Une bataille a eu lieu dans la salle du vote. Les socialistes, conduits par le député Ferroul, ont parcouru les rues en chantant la *Marseillaise*.

Espagne

Madrid. — Le roi Alphonse XIII n'est pas malade, comme le bruit en avait couru.

Italie

Des désordres excessivement graves se sont produits. Pour la première fois, en Italie, on ne s'est pas borné à crier : « A bas Crispi ! » ou : « Vive la Révolution sociale ! » On a crié : « A bas le roi ! A bas la reine ! A bas la monarchie ! »

De là, fureur des troupes et charges d'infanterie et de cavalerie.

Election sénatoriale de la Seine

MM. Poirrier (élu), modéré, 313 voix.
A. Lefèvre, radical, 308

L'attentat contre M. Carnot

M. Gastine-Renette, armurier, qui avait été chargé d'examiner l'arme dont s'est servi Perrin, n'a pas encore rédigé son rapport, mais il a fait part aux magistrats des résultats de son expertise. Les expériences auxquelles s'est livré M. Gastine-Renette, ainsi que son examen du culot de la cartouche restée dans le barrillet du revolver de Perrin, l'ont conduit à penser que ce dernier avait tiré à blanc.

LA GRÈVE EN ALLEMAGNE

Les grèves de Westphalie prennent un caractère de plus en plus menaçant.

Les grévistes ont arrêté la voiture du directeur des mines, M. Schrader, qui passait près de Herlen. Ils ont tiré M. Schrader hors de sa voiture et l'ont tué à coups de gourdin.

Dans la mine Pluto, près de Waume, les grévistes ont essayé de mettre le feu. Les pompiers, arrivés à temps, ont pu arrêter le commencement d'incendie. La terreur règne dans tout le district.

A Geisenkirchen, on a essayé encore hier de détruire les appareils et les chaudières de la mi-

ne du Moltke : Plusieurs milliers d'ouvriers auraient donné l'assaut au bâtiment des machines; ils ont été contenus quelque temps par les employés qui les menaçaient du revolver. En même temps, on téléphonait à Gelsenkirchen, et un train formé immédiatement amenait, une demi-heure après, une compagnie d'infanterie, qui fut accueillie par une grêle de pierres qui blessa huit hommes. Après les sommations d'usage, la troupe tira et coucha par terre trois morts et quatre blessés (d'autres disent neuf), dont trois sont morts dans la nuit.

Une grave nouvelle

On lit dans l'*Evénement* :

« Une nouvelle, de la plus haute gravité, nous arrive d'une grande ville de l'Est. Un entrepreneur de travaux, adjudicataire de la construction d'un grand nombre de forts sur celle de nos frontières sur laquelle est particulièrement fixée l'attention publique, aurait été arrêté sous cette double prévention : 1° malfaçon et prévarication dans l'exécution des travaux ; 2° actes de haute trahison.

« Nous le répétons, la gravité de cette nouvelle nous fait un devoir de ne la publier que sous les plus expresses réserves. Il nous paraît d'ailleurs impossible qu'elle ne fasse point promptement l'objet d'une enquête ou d'un démenti de la part de l'autorité militaire. »

On n'a rien reçu jusqu'ici concernant cette nouvelle.

A L'EXPOSITION

Les nouvelles

Les présidents des comités d'installation ont reçu la lettre suivante :

Monsieur le président,

« Vous avez remarqué et vous regrettez avec moi la lenteur persistante apportée par certains exposants français dans leurs installations.

« Cette situation est fâcheuse après huit jours d'ouverture d'une Exposition extraordinairement prête, dès le début, dans beaucoup de parties.

« J'ai l'honneur de compter plus que jamais sur vous pour stimuler le zèle des retardataires. Leur empressement, bien que tardif, sera encore du patriotisme, en face de l'état remarquable d'avancement des sections étrangères.

« En tous cas, il me semble que nous aurons, à partir du 15 ou du 20 mai, le droit de faire profiter des places que leurs titulaires laisseront inoccupées, quelques-uns des nombreux fabricants dont les demandes n'ont pu être accueillies en dernière heure faute d'espace, et dont les produits méritent cependant de figurer à l'Exposition.

« J'ai le devoir d'inviter messieurs les présidents à être rigoureux à l'égard des entrepreneurs qui sont les principaux auteurs de tous

les retards. Il serait juste de leur imposer le paiement de l'entrée de leurs ouvriers à partir du 15 ou du 20 mai, si leurs travaux ne sont pas terminés.

« Agréez, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Le directeur de l'exploitation,

» G. BERGER. »

Les électriciens

Il paraît que, dans quelques jours, messieurs les électriciens auront terminé leur œuvre. Mercredi, sauf accident, la galerie de trente mètres et la galerie des machines, enfin éclairées, pourront être livrées au public jusqu'à dix heures et demie du soir.

A la tour Eiffel

Autre bonne nouvelle : Mercredi également, les travaux d'installation intérieure de la tour Eiffel seront avancés suffisamment pour que le public puisse être admis à y monter.

Voitures d'enfants et faux podagres

Plusieurs lecteurs nous demandent si les voitures d'enfants peuvent entrer dans l'Exposition ?

Nous l'avons demandé nous-même à qui de droit, et l'on nous a répondu : Non.

Mais il faut espérer que la proscription dont ces petits véhicules à trois roues sont l'objet ne durera pas.

A l'Exposition de 1878, on ne voyait guère monter dans ces voitures que des impotents ou des vieillards ; aujourd'hui, ce sont de jeunes filles, des dames, parfaitement bien portantes, des hommes dans toute la force de l'âge qui, sans aucun respect humain, se résignent à paraître podagres pour se fatiguer moins.

C'est fort bien. Mais que l'on songe aussi aux enfants et, au besoin, si les guichets ne sont pas assez larges, qu'on les élargisse pour laisser passer leurs petits carrosses.

Les fleurs au Trocadéro

Les amateurs de fleurs superbes, aux mille couleurs, peuvent passer d'agréables moments au Trocadéro. Des deux côtés du jardin central, sous la grande allée suivie autrefois par le tramway de Passy, s'étendent deux tentes immenses. Là se trouve l'Exposition de l'horticulture, un véritable enchantement pour les yeux et aussi pour l'odorat. Cette exposition qui sera constamment renouvelée attire déjà de nombreux visiteurs.

A l'Esplanade des Invalides

C'est maintenant, à notre avis, que les installations de l'esplanade des Invalides présentent l'aspect le plus intéressant. Si les bâtiments officiels sont encore en voie d'aménagement, par derrière, sous les arbres qui longent la rue de Constantine, les visiteurs peuvent assister au plus étrange spectacle. Là, en effet, se trouvent les campements des indigènes qui construisent des modèles d'habitations de leur pays ; des nègres du Sénégal et du Gabon, des Annamites,

— Pardon, monsieur, interrompit aussitôt le marquis; madame de Valenflours est depuis une heure dans sa maison ou plutôt son hôtel du boulevard de Courcelles. Je la guettais et je l'ai vue passer en voiture et entrer en compagnie de votre père, dans son hôtel.

— Mais si madame de Valenflours, refuse de vous voir !

— Elle acceptera, répondit-il avec un énigmatique sourire.

— Soit ! j'essaierai de vous satisfaire; madame la comtesse de Valenflours va être prévenue.

Julian appela Bernard d'un signe.

Il eut avec lui un entretien de quelques minutes à la suite duquel son ami s'éloigna en compagnie du policier et du guerrier comanche.

— J'ai fait ce que vous désirez, dit Julian au moribond; tâchez de prendre un peu de repos.

Le marquis sourit, mais il ne répondit pas.

Julian passa alors dans le premier salon, où Charbonneau et la Venette causaient des événements tragiques dont ils avaient été témoins et acteurs.

— Je suis satisfait de vous, dit Julian à la Venette; vous avez loyalement rempli vos engagements; je vous ai promis trente mille francs, en voici quarante; prenez, ils sont à vous, je vous les donne. Avec cette somme vous pouvez vivre heureux, si vous voulez revenir au bien.

— Je tâcherai, monsieur, mais c'est bien difficile, répondit-il naïvement. Après cela, on dit que l'argent donne l'honnêteté; peut-être réussirai-je à être honnête, maintenant que je suis riche. J'essaierai toujours cela ne peut pas nuire.

Dieu, la blessure que vous lui avez faite n'était rien et que dans deux jours elle ne s'en ressentirait plus.

— Merci, reprit-il avec une émotion profonde; vous me sauvez du désespoir. Maintenant, veuillez me dire franchement ce que vous pensez de mes blessures; je souffre comme un damné, j'ai du feu dans la poitrine. Elles sont mortelles n'est-ce pas ? Je suis un homme et un vieux soldat, ne me trompez pas... parlez sans ménagements...

— Vous avez reçu quatre blessures : deux n'ont qu'une gravité relative, les deux dernières sont mortelles; c'est un miracle que vous viviez encore.

— Très bien; je le savais, merci. Ce miracle ne se prolongera pas sans doute pendant longtemps. Combien me reste-t-il à souffrir encore avant de mourir ?

— Deux heures à peine.

— C'est ce que je pensais : deux heures c'est plus qu'il ne m'en faut; voulez-vous adoucir pour moi les tortures atroces de ces deux heures et me rendre la mort presque douce ?

— Si cela dépend de moi, oui ! répondit franchement Julian.

— Je désire voir une dernière fois madame la comtesse de Valenflours.

— C'est que...

— Oh ! interrompit-il avec amertume, vous n'avez rien à redouter de moi, dans l'état où je suis; d'ailleurs, si vous le désirez, vous assisterez à cette entrevue suprême...

— Vous n'avez pas compris, monsieur; madame de Valenflours est, vous le savez, à l'autre bout de Paris, et avant...

des Canaques, des Malgaches, des Arabes sont groupés dans des sortes de petits hameaux. Tout ce monde grouille, s'agite, discute. On entend les idiomes les plus bizarres, on assiste à la construction des huttes et des cases, on surprend la vie intime de ces bonshommes jaunes et noirs venus des quatre coins du monde. Ils ont avec eux des animaux, des singes, un jeune chien annamite d'aspect assez bizarre.

On peut passer là, notamment le matin, où la foule est moins nombreuse, quelques heures fort amusantes. Je doute que les campements présentent le même intérêt lorsque tout le travail sera terminé et que jaunes et noirs garderont au repos des attitudes de bêtes curieuses exposées.

Le phare de la Tour

Un habitant de Bar-sur-Aube est parvenu, en prenant certaines précautions, à observer, de cette ville, le phare de la tour Eiffel. Il s'est placé au sommet d'une colline élevée de deux cent cinquante mètres au dessus du niveau de la mer, et, en s'orientant à l'aide d'une boussole il a pu facilement, avec la longue-vue, trouver le rayon lumineux passant par la vallée de l'Arvin. La distance qui sépare la tour Eiffel de Bar-sur-Aube étant de 160 kilomètres à vol d'oiseau, le cercle de ce rayon embrasse une surface qui représente environ le vingtième de la France entière.

Fête de gymnastique

Parmi les fêtes projetées à l'occasion de l'Exposition, une des plus intéressantes sera la quinzième fête fédérale française de gymnastique qui aura lieu le 9 et 10 juin. Elle sera présidée par M. le président de la République. Le programme comporte des concours de gymnastique et de tir, qui, en raison de leur caractère international, seront assurément les plus importants organisés jusqu'à ce jour. Plus de 12,000 gymnastes sont appelés à y prendre part; de nombreux prix et récompenses y seront décernés.

Les industries diverses

Les galeries des industries diverses seront bientôt prêtes. Il ne reste guère qu'à remplir une partie des vitrines; mais les installations dès maintenant complètes suffiraient seules à occuper pendant plusieurs jours l'attention des visiteurs. On sera surpris de trouver là une quantité d'objets dont les personnes même les plus au courant des inventions de toutes sortes ne soupçonneraient pas l'existence.

Les fontaines lumineuses

Les fontaines lumineuses ne fonctionnent pas constamment de la tombée de la nuit à l'heure de l'évacuation du jardin. Ce spectacle grandiose et absolument nouveau à Paris est donné trois fois dans le courant de la soirée. Chaque période d'illumination dure vingt minutes, la première commence à neuf heures précises.

Un pick-pocket

Un pick-pocket anglais, le sieur G... E..., arrivait à Paris, il y a environ deux mois, ayant

Il serra précieusement ses billets de banque remercia, et, sur l'autorisation qui lui fut donnée par Julian, il se hâta de quitter la maison.

Julian rejoignit alors le comte Armand.

Ainsi qu'il l'avait prévu, la jeune fille était un peu pâle; mais elle cauait tendrement avec son fiancé, et, sans se préoccuper de la blessure reçue, les deux amoureux formaient les plus charmants projets d'avenir.

Julian annonça à Vanda l'arrivée prochaine de madame de Valenflours, nouvelle qui comba de joie la jeune fille.

Il l'engagea à ne pas parler tout de suite de son égratignure à sa mère afin de ne pas l'effrayer et de faire disparaître, au plus vite, tout ce qui pourrait la faire soupçonner.

La jeune fille sourit, remercia le mari de Denizé, et elle mit gentiment les deux hommes à la porte afin de changer de vêtements.

Une demi-heure plus tard, lorsqu'elle les rappela, ils ne purent retenir un cri d'admiration tant elle était ravissante dans sa nouvelle et fraîche toilette.

Julian laissa les deux fiancés tête-à-tête, recommanda à Charbonneau de veiller sur le marquis, et il essaya de s'orienter dans cette vaste demeure dont tous les domestiques s'étaient prudemment enfuis, mais non probablement les mains vides, en apprenant que leur maître avait été blessé et était à l'agonie.

Le coureur des bois se reconnt facilement dans cette estafade de pièces somptueusement meublées et décorées.

Il atteignit la porte d'entrée précisément au moment où deux voitures, dont l'une était vide, pé-

257 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS.

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXV

COMME QUOI LE SANGLIER, FORCÉ DANS SA BAUGE, FIT TÊTE A LA MEUTE, ET FUT ENFIN RÉDUIT AUX ABOIS.

— A quoi bon parler de ces choses ? dit Julian avec un léger mouvement d'épaule.

— C'est vrai ! Enfin, c'est fini, la fatalité était sur moi ! Vous ne me haïssez donc pas, vous, que vous me donniez ainsi des soins ?

— Pourquoi vous haïrais-je maintenant ? D'ailleurs, je suis médecin; j'accomplis un devoir d'humanité.

— Oh ! l'humanité ! fit-il avec une indicible amertume.

Il y eut un silence.

Le Mayor semblait réfléchir.

— Ainsi, reprit-il après un instant, mademoiselle de Valenflours ne mourra pas ?... c'est bien ce que vous avez déclaré, n'est-ce pas ?

— J'ai déclaré, répondit Julian, que, grâce à

en tête un plan des plus audacieux. Il acheta, avenue Bosquet, un petit hôtel meublé au prix de 25,000 fr. Il versa 2,000 fr. seulement en prenant possession de l'hôtel. Il devait verser 10,000 fr. le 15 mai et le complément de la somme au commencement de juin.

Il fit installer très confortablement l'hôtel par un tapissier, qu'il devait payer le 15 mai, puis il fit distribuer dans les gares des prospectus très élégants annonçant qu'on trouvait à l'hôtel d'Aberdeen des chambres et des appartements meublés à des prix excessivement modérés.

L'hôtel est situé à peu de distance de l'Exposition. G... E... eut bientôt une nombreuse clientèle. Dimanche, toutes les chambres étaient occupées. G... E... avait fait afficher dans toutes les chambres des placards ainsi conçus :

« Méfiez-vous des pickpockets et des voleurs qui s'introduisent dans les hôtels, en se faisant passer pour voyageurs. Le directeur de l'hôtel ne répond que des valeurs qui lui sont confiées. »

Plusieurs personnes, effrayées par ces avis, confièrent à G... E... des sommes importantes et des bijoux. Lundi soir, G... E... disparaissait, emportant argent et bijoux, une trentaine de mille francs environ. Plainte fut portée au commissaire de police du quartier. Or, on retrouva assez facilement G... E... .

Lundi soir, portant sur lui les valeurs volées, il s'était rendu à la fête de nuit au champ-de-Mars et s'y était fait arrêter en flagrant délit de vol à la tire. Il avait protesté hautement, montrant dans son portefeuille de nombreux billets de 1,000 fr.; néanmoins, son arrestation avait été maintenue.

G... E... a cherché à se disculper, disant qu'il était venu au champ-de-Mars pour se distraire et qu'il comptait rentrer le soir même à son hôtel.

Mais les précautions qu'il avait prises prouvent qu'il avait l'intention bien arrêtée de s'enfuir avec les sommes volées à ses clients. Il a été envoyé au Dépôt.

La prolongation de l'Exposition

Un rédacteur de la *Petite République française* a demandé à M. Lockroy ce qu'il pensait de la prolongation de l'Exposition.

« Vous me prenez un peu au dépourvu, répond M. Lockroy, et il est bien clair que je n'ai pu étudier encore la question que vous venez de soulever. Mais l'idée me paraît fort séduisante, digne de plaire au public et d'une exécution facile. Pour ma part, je m'y rallie et la prends très volontiers sous ma protection. Plus je réfléchis, plus il m'apparaît qu'elle ne présente que des avantages et aucun inconvénient. Par exemple, il ne faudrait pas songer à laisser l'Exposition ouverte pendant le prochain hiver. Vous en comprenez aisément les raisons. La mauvaise saison obligera de fermer fin octobre. De telle façon, qu'en réalité, l'Exposition n'aura duré que trois ou quatre mois, ce qui est insuffisant.

» Il serait facile, ajoute M. Lockroy, d'établir par une loi qu'elle sera ouverte vers avril ou mai 1890. La plupart des constructions sont bâties solidement et n'ont rien à craindre du mauvais temps. On peut conserver à peu près tout ce qui existe actuellement et compléter l'Exposition, de façon à la rajeunir. Je crois que la Chambre voterait le projet portant prolongation de l'Exposition, car les députés qui voteraient contre un projet de ce genre courraient au-devant d'une formidable impopularité. Pour ma part, je vous le répète, je suis tout acquis à l'idée, et la prends très volontiers sous mon patronage. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Revue

La revue du 7^e de ligne, passée dimanche par le général Verrié, a été superbe. Les croix ont

nétraient dans la cour, dont en fuyant les domestiques avaient laissé la grille ouverte.

Julian alla recevoir madame de Valenflours à la portière et s'excusa de lui avoir fait transmettre cette prière d'un mourant.

— Je ne pouvais refuser de venir, répondit-elle avec un sourire triste. Ne m'interrogez point, mon ami, vous saurez bientôt pourquoi. Vous avez assisté à la première scène de ce drame effroyable : Dieu permet que vous assistiez à son dénouement. Conduisez-moi près de cet homme.

Elle prit, par un geste d'une morbidezza charmante, le bras de Julian, car elle était bien faible encore.

Malgré elle, malgré son courage, la comtesse se sentit frissonner à la pensée de cette entrevue suprême avec l'homme qui l'avait depuis si longtemps poursuivie d'une haine si injuste.

— Ma fille ! parlez-moi de ma fille ? demanda-t-elle à Julian.

— Elle vous attend avec une vive impatience ; désirez-vous la voir avant ?

— Non, interrompit-elle vivement, à ce malheureux homme d'abord... Après je tâcherai d'être heureuse en embrassant mes deux enfants.

Le Mayor semblait assoupi lorsque la comtesse s'approcha de la chaise longue sur laquelle il gisait ; cependant, il l'entendit venir, car il ouvrit subitement les yeux, fit un effort pour se redresser et s'appuya sur le coude droit.

Julian avait d'un geste ordonné à Charbonneau de se retirer.

Ils étaient donc, le moribond, la comtesse et Julian, seuls dans le salon.

— Je vous attendais, Léona, dit le marquis avec

été distribuées aux nouveaux promus dans la Légion d'honneur.

Le général Warnet à Cahors

Le nouveau commandant du 17^e corps d'armée arrivé hier matin à Cahors, a passé le 7^e de ligne en revue, à 2 h. de l'après-midi.

Après le défilé, le régiment est rentré à la caserne, où le général s'est également rendu.

Le général Warnet, descendu à l'hôtel des Ambassadeurs, y a reçu à déjeuner, le colonel Combarieu et le Préfet du Lot; M. le Maire de Cahors, également invité, s'était fait excuser.

M. le général Warnet est parti hier soir, à 5 h. 25.

Lycée de Cahors

M. Carcelet, chargé de cours d'enseignement secondaire spécial (lettres), première classe, au lycée de Marseille, est chargé de cours d'enseignement secondaire spécial (lettres), même classe au lycée de Cahors, en remplacement de M. Viguié, appelé à d'autres fonctions.

Armée

Notre compatriote, M. Carrié (François-Emile) de Vire, canton de Puy-l'Évêque, capitaine en premier à l'état-major particulier, sous-directeur de la manufacture de Tulle, est promu au grade de chef d'escadron et maintenu dans son emploi actuel.

Instruction publique

Par arrêté préfectoral en date du 9 mai courant, M^{lle} Fabre (Marie-Antoinette), institutrice titulaire à Moussac, commune de Gindou, est nommée à Auzac, commune de Saint-Projet, en remplacement de M^{lle} Corie Berthe nommée à Boussac.

M. Couderc, Jean, de Lamothe-Cassel, pourvu du brevet supérieur, est délégué dans les fonctions d'instituteur adjoint stagiaire suppléant à l'école primaire de Quinsac, pendant la durée du congé accordé à M. Tournié.

Par arrêté en date du 10 mai courant, sont nommés :

M. Pouget, Camille, instituteur public à Quinsac ;

M. Tournié, Louis-Marcelin, instituteur public à Gréalou ;

M^{me} Faure, institutrice publique à Calès ;

M^{lle} Montagne, Méline, institutrice publique à Cressys ;

M^{lle} Cépède, Marie, institutrice publique à Boisse (Castelnau).

Ces nominations auront leur effet à partir du 16 mai courant.

Enseignement primaire

M. Verdier, directeur de l'école annexe de l'école normale de Cahors, a été admis, avec le numéro 5, au certificat d'aptitudes à l'inspection primaire et à la direction d'écoles normales d'instituteurs.

Clergé

M. l'abbé J.-P. Amadien, vicaire de Gramat, vient d'être nommé curé de Thémis.

COUR D'ASSISES DU LOT

La 2^e session de 1889 des assises du Lot a commencé hier matin à onze heures. En voici le rôle :

Lundi et mardi. — Affaire Imbert, incendie volontaire ; ministère public : M. Couderc, substitut du procureur de la République ; défenseur : M^e Bourdin.

Mercredi. — Affaire Quié, incendie volontaire ; ministère public : M. Many, procureur de la République ; défenseur : M^e Pouzet.

Jeudi et vendredi. — Affaire Ausselle, ancien huissier à Gramat, abus de confiance ; ministère public : M. Many ; défenseur : M^e Landres, du barreau de Gourdon.

Affaire Imbert. — Incendie volontaire.

Le 30 décembre 1888, les époux Imbert, demeurant au village de Frayssines, commune de St-

un sourire amer ; je vous sentais venir à moi. La partie que nous avons entamée, il y a plus de vingt ans, à Saint-Jean-de-Luz, se termine aujourd'hui à Paris. Vous m'avez vaincu. Cela devait être : vous êtes femme. Je vais mourir ; cette fois je ne m'échapperai plus de ma tombe. Léona, je vous lègue ma fille ; mariez-la à votre fils, qu'elle aime jusqu'à vouloir mourir pour lui ! Je vous la lègue. Puisse-t-elle vous être aussi funeste qu'elle l'a été pour moi ! Ce legs est ma dernière vengeance. Mon sang coule dans ses veines ; un jour... Acceptez-vous ?

— Vanda est ma fille ; elle ne me quittera jamais, répondit-elle avec tristesse. La fatalité qui pèse sur elle me la fait aimer davantage. Désirez-vous la voir ?

— Non, dit-il d'une voix sourde. J'ai voulu la tuer, je me punis ; je m'impose cet atroce châtiment !

— Mon Dieu !... murmura la comtesse atterrée.

— Ecoutez-moi, reprit-il brusquement ; dans quelques minutes tout sera fini pour moi. Sachez, madame, qu'à cette heure où je suis étendu vaincu et râlant devant vous ma haine est peut-être plus forte encore qu'elle ne l'était dans cette nuit fatale de la maison hantée de Louberria, où je vous tenais pantelante sous mon genou et je vous condamnais à une mort horrible !

— Je vous plains et je vous pardonne, monsieur, répondit-elle doucement. Jamais je n'ai rien fait pour justifier cette haine.

— Vous n'avez rien fait vous qu'un mariage odieux et que la mort seule pouvait rompre, avait rivée à mon existence ? s'écria-t-il avec une rage sourde. Je vous haïssais avant de vous connaître, vous que

Cernin, quittait, vers six heures du matin, leur domicile pour se rendre aux offices du matin.

Peu d'instants après le départ de la femme Imbert, restée la dernière dans la maison, des voisins remarquèrent une épaisse fumée sortant de cette maison.

Ils entrèrent, non sans peine, dans la cave et éteignirent un premier foyer d'incendie.

Ils tentèrent de pénétrer dans une chambre au-dessus de la cave, où l'on entendait encore le bruit des flammes ; mais la trappe pratiquée dans le plancher résista à tous leurs efforts : elle était maintenue à une chaise arc-boutée à une armoire ; ils furent obligés de passer par une fenêtre, qu'un carreau cassé leur permit d'ouvrir facilement.

Ils constatèrent alors que deux nouveaux foyers d'incendie, situés l'un près d'une barrique remplie de blé, l'autre près d'un lit dont les rideaux étaient à moitié consumés, alimentaient l'incendie.

Il ne pouvait donc être douteux que cet incendie ne fût l'œuvre d'une main criminelle, et les soupçons se portèrent immédiatement sur les époux Imbert, en dehors desquels nul ne pouvait avoir intérêt à commettre ce crime.

Assuré pour une forte somme à la Compagnie *le Phénix*, dans une situation de fortune assez obérée, ayant à satisfaire à diverses demandes le remboursement de sommes auxquelles il ne pouvait faire face, Imbert avait dû avoir recours à ce dernier expédient pour remédier à une situation désespérée.

Imbert est défendu par M^e Bourdin.

Au moment où nous mettons sous presse, le verdict n'est pas encore rendu.

CONCERT-FESTIVAL

DONNÉ DIMANCHE DERNIER, PAR L'ORPHÉON DE CAHORS

On peut dire, sans espoir de contradiction, que ce ne sont pas les soirées comme celles de dimanche qui feront baisser le thermomètre de la sympathie dont jouit l'Orphéon auprès du public.

L'idée d'utiliser l'enceinte de la kermesse pour donner un festival-concert était heureuse et ne pouvait produire que d'excellents résultats, un ciel presque aussi pur que les voix de nos chanteurs ayant voulu apporter son précieux concours dans cette fête grandiose... et de famille.

C'est un bon goût indiscutable qui avait présidé tant au choix du programme qu'à celui de la décoration extérieure et intérieure.

S'il en est qu'il convient de féliciter plus particulièrement — comme les membres de la commission, par exemple, qui se sont donnés beaucoup de peine — la société chorale, qui compte tant de gens dévoués, doit être félicitée en bloc, car, dès la première heure, tous sentant que c'était leur fête, travaillaient de leur mieux à son embellissement ; les allées Fénélon présentaient, le matin, l'aspect d'une immense ruche en travail.

M. Bouzerand, avec son tact habituel et avec le concours des hommes de goût que compte l'Orphéon, avait disposé une entrée du meilleur effet décoratif, et le soir, avec le portique des verres de couleur, le coup d'œil était véritablement charmant.

M. Frécheville, chargé de la partie florale, n'a pas voulu, dans cette circonstance, faire mentir sa réputation, et les fleurs, les mousses et les plantes rares, disposées avec une profusion doublée d'un goût exquis, attiraient le regard et le tenaient charmé.

M. Deleros, chargé de la partie picturale — et même beaucoup de l'autre — avait multiplié ses coups de crayon, de pinceaux d'un côté, et ses conseils de l'autre. Aussi ses collègues lui doivent-ils beaucoup de remerciements, si nous lui devons nos félicitations.

L'exécution des numéros de la première partie du programme par la Musique cadurcienne a soulevé de nombreux applaudissements, puis a eu lieu l'ascension du ballon *l'Orphéon*. Après quelques zigzags d'une extrême fantaisie, il

s'est élevé rapidement dans les airs embaumés par les effluves printanières et suivi des regards de la foule seulement et non par le chef orphéoniste, comme on l'avait annoncé tout d'abord dans les groupes.

Mais le *clou* de la soirée a été, sans conteste, après les chœurs chantés par l'Orphéon seul et enlevés avec sa vigueur et sa précision habituelles, la fantaisie chorale arrangée par le directeur, M. Poudon, et exécutée par les enfants des écoles communales, aux voix perlées et suaves comme de petits rossignols, par l'Orphéon et l'orchestre. Cette fantaisie a mis le comble à la satisfaction générale, parce que, rarement, on avait vu ici pareille masse chorale, surtout composée de tant d'éléments divers, et joignant à la précision la grâce dans l'exécution.

Un bal champêtre a succédé au concert. On a vaillamment dansé jusqu'à 2 heures du matin.

L'illumination était également variée, faite avec goût, suffisante et peu coûteuse, du moins en partie, puisque la Compagnie du gaz a eu la gracieuseté d'accorder gratis ce qui la concernait.

Dans les groupes, allaient et venaient, pour la vente de programmes, de mignonnes fillettes, revêtues comme dimanche dernier d'écharpes aux couleurs nationales.

Pour ne pas trop retarder l'ouverture du bal, la Commission a décidé de renvoyer le tirage de la tombola à hier soir lundi, ce qui a eu lieu, en effet, devant une grande affluence encore.

L'Orphéon s'est fait entendre de nouveau et, naturellement, a été très applaudi, mais gratis cette fois. Disons, pour être tout à fait exact, que les lots nombreux et variés exposés sur l'allée principale de la fête, étaient bien faits pour exciter les amateurs de l'aléa.

Une belle pièce jouée dans un théâtre bien disposé, bien éclairé, ce n'est pas mal comme récréation ; mais par une belle nuit de printemps et devant une assistance plus belle encore, aspirer à pleins poumons l'air frais du soir, entendre s'élever, moelleux et sonores sous la voûte étoilée, les concerts d'harmonie, c'est beaucoup mieux, car le spectacle magnifique et gracieux de l'art se double alors du spectacle grandiose et sublime de la nature.

Et c'est ce qui nous fait féliciter bien sincèrement les organisateurs du Concert-Festival de dimanche, parce qu'ils ont bémolisé de leur mieux la note de notre existence pendant cette brillante soirée.

UN FLANEUR.

Tombola

Liste des numéros qui n'ont pas été réclamés hier au soir, après le tirage :

1,043	2,694	1,370	2,296	4,699	5,483
2,181	4,781	2,434	5,508	3,791	2,764
4,706	1,234	3,482	3,988	441	3,435
912	5,011	2,004	3,752	5,925	5,446
4,333	388	2,936	3,080	5,296	1,129
1,647	604	4,616	3,562	3,936	5,879
2,286.					

Réclamer les lots : à M. Léon Pezet, 17, rue Sainte-Barbe.

Caisse nationale d'épargne

Opérations effectuées dans le département de Lot pendant le mois d'avril 1889 :

Versements reçus de 502 déposants, dont 105 nouveaux	110,900 78
Remboursement à 227 déposants, dont 61 pour solde	88,602 79
Excédent des versements	22,297 99

Le directeur des postes et des télégraphes, A. BAFFET.

Aux bouchers

M. le commissaire de police de Cahors vient de faire prévenir les bouchers que, désormais, les abattoirs particuliers ne seraient plus tolérés et qu'ils devaient se résoudre à abattre leurs bestiaux dans l'enceinte de l'abattoir public.

déserts du *Farwest* en chassant toute l'année dans les vastes forêts de leurs amis.

On parle du mariage prochain de miss Lucy Gordon avec don Pancho de Cardenas, mais ce fait mérite confirmation.

M. Pascal Bonhomme plante ses choux à Nanterre ; il a définitivement renoncé à la police.

La Marlouze, la maîtresse du tapis-franc de la cour de Rome, a couronné son existence accidentée en se faisant dévot.

Elle ne pouvait mieux finir.

GUSTAVE AIMARD.

FIN.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et de l'estomac, un moyen infailible à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 15, rue Très-Cloîtres, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 323 du 12 mai 1889 :

Paul Arène : Déjeuner anthropologique. — Georges Ohnet : Le Docteur Rameau (fin). — Louis Enault : Le Château des Angès (suite). — Armand Silvestre : Rose de mai (suite). — H. Escoffier : Le Mercier de Lyon (suite). — Frédéric Soulié : Les Aventures de Saturnin Fichet (suite).

Charbonneau et Tahera essaient d'oublier les

Défense aussi a été faite aux bouchers forains de vendre leurs viandes en dehors de la place des Petites-Boucheries. Ce sont là d'utiles mesnres, et nous connaissons assez l'énergie de notre commissaire de police pour être certain qu'il tiendra la main à la stricte exécution des règlements municipaux.

Encore du lait fraudé

Samedi, la police, en vérifiant le lait que la femme J. P. venait vendre à Cahors, constatait que ce lait était additionné d'une assez forte quantité d'eau. Procès-verbal fut donc dressé. Mais la délinquante osa soutenir que le lait était pur et que sa vache le produisait ainsi. La police, en bonne fille qu'elle est, a eu la complaisance de se rendre au domicile de la femme J. P. et d'analyser le lait au sortir du pis de la vache suspecte de frauder ses produits. Cette expérience a été des plus concluantes, et si elle a prouvé péremptoirement l'innocence de la vache, elle a, en revanche, non moins prouvé la culpabilité de la femme P. Le procès-verbal a été maintenu.

La foire de samedi

La foire de samedi a été peu importante. Peu de bétail a été amené et il y avait peu de monde, cependant il s'est traité quelques affaires. Blé : en vente 200 hectolitres; vendus 135; prix moyen 18 fr. 25. Mais : en vente 164; vendus 115; prix moyen 10 fr. 25. Les volailles se sont vendues de 0,60 à 0,70 la livre; les lapins de 1,25 à 2 fr. la pièce et les œufs de 0,55 à 0,60 la douzaine. Pas d'accidents, ni de vols.

Au Théâtre

On annonce une prochaine représentation de *Frou-Frou*, la célèbre comédie de Meilhac et Halévy, l'un et l'autre de l'Académie Française. Cette représentation sera donnée par la troupe Delétraz avec le concours de Mlle Jane Méa.

VALPRIONDE

La rumeur publique s'entretient depuis quelque temps de ce que la petite église de Saint-Aignan, annexe de l'église de Valprionde, a été dévalisée; le voleur s'est contenté de ne prendre qu'une partie de l'argent qu'il y avait en caisse, soit qu'il ait été dérangé, soit qu'il n'ait pu réussir à le sortir de l'armoire, car on prétend qu'on renversait l'armoire et que la porte ne fermant pas bien, la monnaie passait par le vide. Mais comment s'est-on introduit dans l'église? Voici le côté délicat, car la porte n'a pas été trouvée ouverte, le carillonneur affirme n'avoir jamais oublié de la fermer à clef. La clef n'a-t-elle pas été confiée à d'autres personnes?... Et puis il paraît encore qu'autrefois on avait deux clefs pour cette église et qu'on en a perdu une. Enfin, bref, tant de conjectures vont leur train, qu'on finit par croire que le voleur n'est pas de bien loin. Les précautions sont prises pour empêcher le retour de pareils faits.

FUMEL

Le nommé Pierre Pons, âgé de 71 ans, demeurant à la Raze-de-Brouse, section de Condat, commune de Fumel, a été trouvé pendu à un amandier, sur sa propriété. Pons donnait depuis longtemps des signes d'aliénation mentale. Il avait tenté plusieurs fois de se donner la mort.

GOURDON

Nous apprenons avec plaisir que M. Doat, chef de musique à Gourdon, vient d'obtenir un grand succès au concours ouvert par l'Institut populaire d'Allery. Le jury lui a accordé un premier prix, médaillé de vermeil et diplôme d'honneur pour sa composition : *Naufrage de l'Auvergne*.

SAUZET

Par décision officielle, a été autorisée la création d'une recette simple des postes, de 4^e classe, dans la commune de Sauzet.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL

Mardi, vers quatre ou cinq heures du soir, il est tombé à Lascombes et dans la contrée une pluie torrentielle qui a duré deux heures. Jamais, depuis près de quatre-vingt-dix ans, racontent les anciens, l'on n'avait vu rien de pareil : la pluie descendait en de véritables torrents du haut des montagnes, creusant des trous pour son passage et emportant tout : terre et même de grosses pierres. Jamais l'on n'aurait cru que l'eau pût emporter des blocs aussi énormes; tout cela descendait de la colline, couvrant près et terres ensemencées et emportant celles qui avaient été travaillées depuis peu de temps. De là, les torrents ont été transformés en une véritable rivière, qui ne pouvait contenir dans le lit du ruisseau; elle ravageait tout, même le chemin, où aucune charrette ne peut pénétrer si l'on ne comble les ornières, qui ont près de 75 centimètres de profondeur. A voir le pays après la pluie, cela faisait mal au cœur; les seigles étaient couchés à terre, les champs étaient inondés. C'est un fléau pour la contrée.

Plus de verres cassés

Il arrive fréquemment que les verres se fendent lorsqu'on y verse un liquide très chaud, tel que café, tisane, grog, etc. Voici un moyen de les rendre résistants. Placez les verres dans un vase plein d'eau froide et faites bouillir cette eau pendant un bon quart d'heure. Relevez ensuite du feu et attendez que l'eau soit complètement froide. Retirez alors les verres. Vous pouvez être certain que désormais ils ne craqueront

plus quelque brûlante que soit la boisson que vous verserez dedans.

HORRIBLE ASSASSINAT A ALBI

Albi, 9 mai.

Cette nuit, entre minuit et une heure, le docteur Cassan, ancien maire d'Albi et médecin en chef de l'hospice des aliénés, a été assassiné.

Voici quelques détails sur ce crime épouvantable :

Vers une heure et demie, les voisins furent réveillés par le sieur Durand, domestique chez le docteur Cassan, qui, en chemise et le pantalon à la main, leur annonça que son maître venait d'être assassiné. Ceux-ci se vêtirent à la hâte, donnèrent l'alarme et quelques-uns d'entr'eux, pénétrant dans la chambre à coucher du docteur, le trouvèrent étendu la face contre terre et baigné dans son sang.

La malheureuse victime était encore vêtue de sa robe de chambre et l'un de ses pieds était chaussé d'une pantoufle.

Le docteur Guy, immédiatement appelé, ne put que constater la mort : le cadavre était déjà entièrement refroidi. Le corps portait de nombreuses traces de coups de couteau : il n'y en avait pas moins de douze dans la région du cou.

La tête est presque séparée du tronc; le visage présente une blessure qui va de la joue gauche au côté opposé, en passant sur la lèvre inférieure, mettant ainsi cette partie de la mâchoire à découvert.

La victime a dû, malgré son âge, opposer à l'assassin une résistance énergique et désespérée, car elle porte à la main droite une terrible blessure qui laisse voir le pouce presque détaché de la main.

Le spectacle est affreux. Le parquet, immédiatement prévenu, s'est rendu sur les lieux et a procédé aux constatations d'usage.

M. Camille Boussac, médecin légiste, a été requis.

Des recherches ont été faites. On a trouvé sous l'escalier qui conduit à la chambre du domestique un marteau et un ciseau à froid maculés de sang; le couteau qui aurait servi à perpétrer le crime n'aurait pas encore été retrouvé.

Le domestique a été, après un premier interrogatoire, arrêté et conduit sous bonne escorte à la maison d'arrêt.

Plusieurs versions circulent en ville : voici celle qui aurait été donnée par le domestique lorsque le docteur Guy aurait été appelé.

Le sieur Durand, domestique de la victime, loge dans un pavillon isolé, au-dessus de l'écurie, dans lequel on pénètre par un escalier à pente assez raide et dépourvue de palier.

Dans la nuit, il aurait entendu le chien aboyer; si se serait levé et, au moment où il se préparait à ouvrir la porte qui se ferme intérieurement au moyen d'une sorte de cheville, il aurait été poussé à l'intérieur par un inconnu. Le repoussant à son tour, il se serait senti blessé à la main gauche, mais, sous sa poussée, l'assassin aurait dégringolé les escaliers. Le domestique n'a pu distinguer ses traits, mais, en se défendant, il aurait touché avec sa main la figure de l'assassin et aurait reconnu qu'il portait une barbe rasée de quelques jours.

Remis de sa frayeur, il se serait rendu dans la chambre de son maître, aurait pris sur la table de nuit une allumette qu'il aurait allumée et aurait aperçu alors le malheureux docteur gisant inanimé sur le parquet.

Il aurait ensuite quitté la chambre de la victime et aurait été prévenir la bonne qui couche dans une chambre située sous les combles. Après quoi, il serait allé, dans la tenue que nous relations plus haut, prévenir les voisins; puis, après s'être habillé, il se serait rendu au bureau de police où il serait arrivé dans un tel état de prostration qu'il ne pouvait parler.

Le docteur Cassan habitait le côté de l'hexagone qui donne en partie sur l'avenue Gambetta et sur l'allée du Petit-Lude. Cette dépendance du Bon-Sauveur est située à l'extrémité du jardin et se trouve, par conséquent, isolée de l'établissement proprement dit.

La chambre donnait sur l'avenue Gambetta, le docteur Cassan, veuf depuis quelques mois, habitait cette partie de l'établissement du Bon-Sauveur avec son domestique et sa bonne. Le docteur Cassan était âgé de 72 ans. Ce crime a provoqué dans Albi une très vive émotion.

De fortes présomptions pèsent sur le domestique. Les portes n'ont pas été fracturées. On aurait trouvé des traces de sang sur les habits du domestique et sur l'un des tiroirs de sa chambre à coucher. Un forte ecchymose existe sur l'un des bras de Durand (le domestique) qui prétend qu'elle provient d'une morsure de cheval. L'autopsie de la victime a été faite ce soir, à trois heures. On vient de retrouver, dans les fosses d'aisances, l'instrument qui aurait servi à perpétrer le crime. C'est un poignard à manche d'ivoire ayant appartenu à la victime.

L'avoué de la famille a été entendu. L'instruction, qui entrerait dans une phase nouvelle, se poursuit activement. Le bruit court que le domestique a fait des aveux. Ce bruit n'a pas été encore confirmé.

On lit dans le Nouvelliste du Tarn :

Contrairement à ce que l'on nous annonçait à la dernière heure, Durand, interrogé par M. le juge d'instruction, s'est enfermé dans un système de dénégations absolues. Il ne répond pas ou ne répond que par des démentis. Au moment de la confrontation, quand, après l'avoir extrait de la maison d'arrêt, on l'a conduit devant le corps de son maître, recouvert d'un drap, à peine était-il dans la chambre qu'il s'écria : « Le pauvre monsieur ! Faut-il qu'il y ait des gens canailles pour l'avoir mis en cet état ! — Attendez donc de l'avoir vu au grand jour pour vous exclamer ! » lui dit-on. Quand le cadavre fut découvert, il ne

manifesta pas d'émotion et resta impassible. Cependant, au bout d'un instant, il voulut témoigner sa douleur; mais nous a dit un témoin de cette scène, on voyait qu'il simulait un sentiment qu'il n'éprouvait pas, et ses yeux, malgré tous ses efforts, restèrent secs.

Le spectacle était cependant horrible : le corps, ouvert par l'autopsie, haché de coups, décapité, était affreux à voir. Quant au visage, il était méconnaissable; il ne présentait plus un aspect humain.

Durand a prétendu avoir été mordu par un cheval il y a huit jours. Sur la remarque de M. le docteur Boussac que l'ecchymose était fraîche, il a répondu que mercredi matin, faisant le passage, il avait été refoulé par le cheval contre un mur, et que c'est sans doute alors que la contusion s'est produite : allévation que démentent absolument et la nature et la situation de la marque signalée par les médecins.

Nous avons dit que le poignard a été retrouvé dans une des deux fosses d'aisance de la maison. Or, le retrait où cette arme a été jetée est contigu au salon et à la chambre à coucher, et la porte en est dissimulée dans une boiserie. Il a donc fallu que l'assassin connût à fond la maison; jamais un étranger n'aurait trouvé ce cabinet. C'est là une charge nouvelle dont saura faire profit l'instruction.

Autre détail à noter : ce poignard n'a pas été détaché d'une panoplie. Le docteur l'affectionnait en raison de la beauté de la lame et de la finesse des sculptures du manche; il s'en servait comme d'un coupe-papier, et cet objet se trouvait constamment sur sa table de travail. Quand on l'a montré à Durand, en lui demandant s'il le connaissait, il a répondu que non. Réponse invraisemblable quand on sait que Durand faisait le service du cabinet de M. Cassan et avait eu, par conséquent, cent fois cette arme sous les yeux.

Parlons maintenant de l'enveloppe mystérieuse à l'adresse de Durand, timbrée de Toulouse en date du 8 mai et retrouvée dans la maison, bien que Durand ait énergiquement nié avoir reçu aucune correspondance. La lettre contenue dans cette enveloppe n'a pas été découverte. Mais en la cherchant, on en a trouvé d'autres, dont l'écriture était la même que celle de l'adresse. Elles sont au nombre de trois et ont été écrites par une femme de chambre, qui serait la maîtresse de Durand. Cette correspondance contiendrait des allusions équivoques qui ont éveillé l'attention de la justice et pourraient la lancer sur une piste des plus intéressantes. Nous observerons pour aujourd'hui la plus grande réserve à ce sujet, ne voulant pas contrarier l'instruction. L'enquête se poursuit avec activité.

Arrestations

Albi, 12 mai, matin.

De graves nouvelles circulent et semblent prendre de la consistance.

Il paraîtrait qu'à la suite d'aveux du domestique, un mandat d'arrêt aurait été lancé contre Mme Cassan, belle-fille du docteur Cassan.

Albi, 12 mai, 8 h., soir.

L'affaire prend de grandes proportions et devient d'une extrême gravité. Nous assisterons probablement à quelque chose comme un drame épouvantable. Malgré le mystère dont s'entourent les magistrats instructeurs, voici les nouveaux détails sur cette étonnante affaire :

Le domestique a subi ce matin un nouvel interrogatoire et a été soumis de nouveau à un examen de docteurs. Il est acquis que la blessure que Durand a reçue à la main provient du poignard dont s'est servi l'assassin. L'ecchymose du bras, très apparente aujourd'hui, aurait été réellement produite par la main crispée de la victime. Elle est longue et le pouce, placé dans la position qu'a dû prendre la main, la couvre complètement. L'hypothèse de la morsure du cheval doit donc être écartée.

En un mot, malgré ses explications la plupart du temps embarrassées et souvent contradictoires, la culpabilité de Durand ne fait plus actuellement aucun doute.

Ce matin, le bruit s'est répandu dans Albi qu'on venait de conduire Mme Cassan à la maison d'arrêt. On disait que cette arrestation avait été opérée à la suite d'aveux de Durand. On disait encore qu'elle était due au résultat de l'examen des viscères de la vieille servante dans lesquels on aurait trouvé de l'arsenic. L'état de conservation relatif du cadavre et la quantité d'arsenic que le docteur avait à sa propriété, pour traiter les vignes, donnaient quelque créance à ce bruit.

Il y a eu ce matin un nouvel interrogatoire du domestique; un examen nouveau de l'ecchymose a été fait. Pendant cet examen, Durand aurait fait une réponse imprudente qui serait presque un demi-aveu; il y aurait eu ensuite confrontation entre le domestique et Mme Cassan. Le résultat de l'examen des viscères de la vieille servante ne pouvant être encore connu, l'arrestation de Mme Cassan doit être la conséquence des paroles de Durand, des nouveaux interrogatoires ou de la confrontation.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Mme C... que l'opinion accuse à tort ou à raison d'avoir joué un rôle actif dans cette affaire, se trouvait au parquet, ce matin à midi. Le commissaire a été mandé, une voiture de place a été requise, et en vertu d'un mandat de dépôt, Mme Cassan a été immédiatement conduite à la maison d'arrêt. Cette arrestation est l'objet de tous les commentaires.

La bonne de la victime est à l'hôpital, malade des suites de l'émotion qu'elle a éprouvée. Le mari de Mme Cassan est mort depuis un an environ.

Toulouse, 12 mai, soir.

La bonne de Mme Cassan a été arrêtée, elle-même, à Toulouse, par les soins de M. Montané, inspecteur de la sûreté, en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par le parquet d'Albi.

Cette bonne, âgée de 23 ans, se nomme Elodie Rieumes. Elle a été arrêtée à midi, chez Mme P..., tante de Mme Cassan, rue Deville, 11.

Mme Cassan, qui avait quitté son beau-père, M. le docteur Cassan, il y a un mois environ, à la suite d'une violente querelle, était venue se réfugier à Toulouse chez une de ses tantes, Mme P... Le lendemain du jour où son beau-père a été assassiné, elle était repartie de Toulouse pour retourner à Albi; sa bonne est accusée de complicité dans cette étonnante affaire.

D'autre part, nous apprenons que les intestins de la domestique du malheureux docteur Cassan sont arrivés, hier, à Toulouse, où ils seront soumis à l'expertise de MM. les professeurs chimistes du parquet.

Les obsèques du docteur Cassan ont eu lieu samedi.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe de la malheureuse victime, entr'autres celui de M. Baudel, proviseur du Lycée d'Alby, notre compatriote.

FAITS DIVERS

Vingt et un enfants volés

On mande de Lyon : « On a découvert, dans une baraque de saltimbanques, vingt et un enfants volés pendant la journée dans les faubourgs de Lyon. Les pauvres petits avaient été attachés dans l'intérieur de la baraque. Ce sont leurs gémissements qui ont attiré l'attention d'un passant, qui s'est empressé d'avertir la police. »

Tous ces enfants n'ont pas plus de deux à six ans. Treize d'entre eux ont pu indiquer l'adresse de leurs parents, auxquels ils ont été rendus. Quant aux autres, on les a conduits à l'hospice de la Charité. Les deux mauvais sujets qui s'étaient rendus coupables d'une pareille monstruosité, ont été trouvés complètement ivres et conduits immédiatement en prison au milieu de la foule indignée.

Colporteurs

Il nous paraît utile de signaler le procédé qu'emploient certains marchands de passage, pour écouler leur marchandise.

Arrivés dans les villages et après avoir pris leurs renseignements sur la solvabilité des habitants, ils entrent dans chaque maison où ils savent que la femme y est seule. Ils présentent à cette dernière diverses marchandises en disant :

Nous vous apportons ce que votre mari a acheté et nous a chargés de livrer à domicile. La femme proteste et refuse la marchandise, mais nos marchands détachent d'un registre à souche un coupon qu'ils déposent sur la table; ce coupon porte la quantité de marchandises, le prix et le mode de paiement. Puis ils se retirent.

C'est ainsi, qu'ils ont agi dans une maison, où ils ont déposé de force, entre les mains d'une femme qui ne comprend pas bien le français, un rouleau de toile de 120 mètres, au prix modeste de 1 fr. 95 le mètre, plus 31 mètres de coton flanelle à 1 fr. 45, soit une somme de 277 fr. payable fin avril, fin août et fin décembre.

Inutile de dire qu'à son retour le mari, qui n'avait pas vu ces marchands, a porté la toile et le coton à la mairie et a déposé une plainte au parquet.

Dernières nouvelles

Attentat contre le Czar

La France publie la dépêche suivante :

Vienne, 13 mai, soir.

A la Bourse, les Allemands font circuler une prétendue dépêche de Saint-Petersbourg, relative à un attentat contre le Czar. D'après ces informations allemandes, c'était un officier de la garde qui aurait tiré un coup de revolver sur le Czar, lorsque celui-ci se promenait dans le parc de Gatschina. Le Czar aurait été légèrement blessé à l'avant-bras. Cet officier s'est suicidé sur place en se tirant un coup de revolver dans la tempe gauche.

BOURSE. — Cours du 13 mai 1889.

3 0/0.....	87 40
3 0/0 amortissable (nouveau).....	89 47
4 1/2 0/0 1883.....	105 10
Actions Orléans.....	1,375 00
Actions Lyon.....	1,387 50
Action Panama.....	56 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	420 00
Obligations Lombardes.....	318 50
Obligations Saragosse.....	372 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	94 10

Erratum

ETUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Sainte-Claire, n^o 52, près le palais de Justice.

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que, dans la désignation des immeubles saisis à la requête de Paulin Gilles agent voyer en retraite, au préjudice des héritiers de feu Marie Pradel et Jean Baptiste Labarrière, quand vivaient, mariés, propriétaires à Lascabanes, commune de Lauzès, dont l'insertion a été faite dans le dernier numéro du Journal du Lot, on a omis de comprendre dans le premier lot, une **châtaigneraie**, sise au lieu de Ségala, commune de Sabadel, de contenance de onze ares soixante centimètres, formant le numéro 98 du plan section A, et que par suite, ce premier lot comprendra trente quatre articles. Cahors, le 14 mai 1889.

L'avoué poursuivant,
J. BILLIÈRES

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Table of train schedules for Chemin de Fer d'Orléans, listing routes like De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Montauban, etc., with departure and arrival times.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1er mai au 31 octobre, il est délivré à toutes les gares du réseau du chemin de fer d'Orléans, des billets aller et retour, de toutes classes, à des prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient, (Port-Louis, Larmor, Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouassant, Bey-Méil, Pont-l'Abbé (Langoz), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Cr. zoz-Morgat).

1° Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus, comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landernau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2° Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour :

Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn. Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1° Itinéraire. — 1re Classe 95 francs. — 2e Classe 70 francs. — Durée : 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours, — Langeais — Saurmur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces Billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du Billet.

2° Itinéraire. — 1re Classe 60 francs. — 2e Classe 45 francs. — Durée : 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des Billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Pour Arcachon, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table showing family discounts: Pour une famille de 3 personnes 25%, 4 personnes 30%, 5 personnes 35%, 6 personnes et plus 40%.

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément de 10 0/0 du prix du Billet de Famille.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

Un excellent avis

Si vous éprouvez maux de tête, si la digestion se fait mal, si l'embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, faites usage des Pilules Giequel, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Vous éviterez maux de tête, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Giequel, à 1 fr. 50 la boîte.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 40 millions. Statuts déposés chez M. PORTÉFLEX, notaire à Paris. 80,000 ACTIONS DE FR. 500 CHACUNE.

ÉMISES AU PAIR : 425 francs en souscrivant. ET PAYABLES : 125 francs le 16 Août 1889.

Les 250 francs restants seront appelés par décision du Conseil d'administration, en une ou plusieurs fois, conformément à l'art. 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Ces souscriptions seront servies intégralement.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour une ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des demandes.

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

On souscrit : Mercredi 15 Mai. Au COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS. — Au CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — A LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — A LA BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS. — Au CRÉDIT LYONNAIS. — Au CRÉDIT MOBILIER. — Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. — A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence. — A LA SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS.

Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Étranger.

ON PEUT SOUSCRIRE aux guichets du COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS. — DÈS À PRÉSENT et, par correspondance, dans tous les Établissements ci-dessus.

La cote officielle sera demandée.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE. MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ONTOLOGIE DE PARIS. CHIRURGIEN-DENTISTE des principaux Établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze.

16, rue du Maréchal Brune, 16. A BRIVE



DENTS ET DENTIERES PERFECTIONNÉES

(Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains). POSÉS sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

Facilité de Paiement. ANESTHÉSIE LOCALE permettant d'opérer sans douleur.

GUÉRISON des maladies des dents et des gencives.

TRAITEMENT des dents déchaussées et chancelantes, aurifications, plombages, métallisations, obturations siliceuses imitant l'émail des dents, redressements et toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

M. AUDOUARD obtient un véritable succès dans le traitement des anomalies de position des dents permanentes; jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il parvient à rendre régulières les dentures les plus difformes.

ELIXIR et POUDEUR DENTIFRICE ALCALINE au Quinquina, pour blanchir et fortifier l'émail des dents et raffermir les gencives, ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de médecins. Ces dentifrices, traités particulièrement pour combattre certaines affections climatologiques, sont préparés avec un soin minutieux et doivent, au choix des substances qui les composent, les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître.

L'Elixir, la bouteille de 75c, 15 fr. La Poudre, la boîte, 5 et 10 fr. EXPÉDITION FRANCO.

Depuis douze ans que M. AUDOUARD habite Brive, sa clientèle s'est accrue dans de telles proportions qu'il a dû agrandir considérablement son installation pour pouvoir la satisfaire. Il a transféré son Cabinet rue du Maréchal Brune, n° 16; deuxième entrée rue Louis Latrade, plusieurs salons d'attente.

Visible tous les jours, de 9 à 11 h. du matin, et de 1 à 5 heures du soir. (DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, de vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD, BRIVE

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Les biens ci-après situés en Périgord

1° LA PROPRIÉTÉ DE BORIE-BRUT, à la porte de Périgueux, contenant 348 hectares. Château et dépendances. Jardins anglais et potager. Treize métairies et bordages et une réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très-bien aménagés.

2° LES DEUX PROPRIÉTÉS DE BEYLIE ET DE PREYSSAC réunies, commune de Château-Lévêque (station de la ligne de Paris à Périgueux), contenant 285 hectares. Quinze métairies et bordages. Magnifiques prairies arrosés par la rivière la Beauronne. Terres de première qualité dans la vallée de cette rivière.

3° LA PROPRIÉTÉ DE LADOUZE, commune de ce nom, à 3 kilomètres des Versannes (station de la ligne de Paris à Agen), contenant 755 hectares. Maison de Maître et dépendances. Dix-huit métairies et une importante réserve. Bois taillis, essences chêne et châtaignier, très bien aménagés.

Ces trois propriétés parfaitement administrés, donnent un revenu excellent et certain.

Chacune de ces métairies à un important cheptel. Très belle chasse sur les propriétés de Borie-Brut et de Ladouze. Pour renseignements et traiter, s'adresser à M. Gustave QUARTIER, Expert en immeubles, 27, Cours Tourny, à Périgueux.



B. DOUCÈDE Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT & Co

Plus actif que le sirop antiscorbutique, il excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat la pâleur et la mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Cette combinaison végétale, essentiellement dépurative, est mieux tolérée que les iodures de potassium et de fer. DÉPÔT: Toutes Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.)). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

Le propriétaire-gérant, Layton.

PÉPINIÈRE de Vignes Américaines et de Vignes Greffées

CAHORS — Rue de l'Abattoir — CAHORS

Souscriptions aux plants greffés soudés livrables dès l'automne prochain. — Prix selon choix du porte-greffe et du greffon.

Matériel de Greffage. — Machines à greffer

Couteau-greffoir (Kunde). — Pierre à aiguïser, du Levant. — Raphia. — Pince-Alliès, pour la greffe au bouchon.

Bouchons fendus, moyens 5 fr. 50 le mille. — 1re grosseur 6 fr.

Fil de fer fractionné galvanisé ou recuit, au choix 1 fr. 25 le kilog.

Pulvérisateur (L'Éclair de Vermorel), modèle 1888, perfectionné et renforcé, cuivre rouge. Pulvérisation régulière et continue, travail rapide et parfait livrable après essai. Prix : 40 fr.

Sulfate de cuivre (1re qualité), au cours.

Soufre sublimé et trituré, raffiné, au cours.

Eau Céleste, concentrée, 1 fr. 60 le litre.

Echalas pour la vigne, toutes longueurs. Ouvriers spéciaux pour le greffage sur table et sur place. PRIX MODÉRÉS. PRIÈRE DE S'ADRESSER A M. Louis ALAZARD, fumiste, 12, rue du Four Ste-Barbe CAHORS (Lot)